

**Le traité de Versailles : quelles
conséquences politiques et sociales
pour l'Allemagne ?
La question de l'*Anschluss***

Marie-Bénédicte Vincent

(ENS - IHMC)

10 janvier 2020

L'Anschluss dans les traités de paix

- Article 80 du Traité de Versailles (28 juin 1919) :
« L'Allemagne reconnaît et respectera strictement l'indépendance de l'Autriche, dans les frontières qui seront fixées par le traité entre cet Etat et les principales puissances alliées et associées ; elle reconnaît que cette indépendance sera inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la SDN. »
- Article 88 du Traité de Saint-Germain (10 septembre 1919) :
« L'indépendance de l'Autriche est inaliénable, si ce n'est du consentement du Conseil de la SDN. En conséquence, l'Autriche s'engage à s'abstenir, sauf le consentement dudit Conseil, de tout acte de nature à compromettre son indépendance directement ou indirectement, et par quelque voie que ce soit, notamment et jusqu'à son admission comme membre de la SDN, par voie de participation aux affaires d'une autre puissance ».

I. La revendication d'*Anschluss* en Autriche

1) Fin de la guerre et influence accrue des Austro-Allemands

HARMAT, Ulrike, « The German-Austrians at the End of World War I », *Les cahiers Irice*, 2015-1, n°13, p. 105-128.

I. La revendication d'*Anschluss* en Autriche

2) *Situation économique en Autriche et aide alliée*

MICHEL, Bernard, « Les conséquences économiques des traités de paix en Europe centrale 1919-1920 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 200762, n°226, p. 97-108.

I. La revendication d'*Anschluss* en Autriche

3) L'Anschluss, une revendication économique

Cartons 6 et 7 Deutsch-österreichische
Friedensdelegation Saint-Germain,
Staatsarchiv Wien

Exemple 1

- Télégramme chiffré de Renner au ministère des Affaires étrangères à Vienne le 31 mai 1919 :
- « Il va de soi que la délégation de paix s'en tient aux instructions qui lui ont été données et acquiert tous les jours davantage la conviction que seule une politique d'Anschluss apportera une réelle issue. Stop. Doute il est vrai sur sa mise en œuvre Stop. »
- *(Die Friedensdelegation hält selbstverständlich an den ihr erteilten Instruktionen fest und gewinnt täglich mehr die Überzeugung, dass einen wirklichen Ausblick nur die Ansschlusspolitik bringt stop Durchsetzung allerdings fraglich stop)*

Exemple 2

- Motion de protestation envoyée contre « la paix violente » de Versailles (*Gewaltfrieden*) provenant du gouvernement du Land de Salzbourg le 18 mai 1919, transmise par Bauer à la délégation autrichienne en France :
- « Nous voulons notre Anschluss à l'Allemagne, pouvoir décider nous mêmes et seuls par referendum, nous nous gardons de toute interdiction exprimée par qui que ce soit ou par l'Entente. Nous ne nous laissons pas condamner à mort avec nos femmes et nos enfants ni à un quelconque esclavage économique, mais exigeons au contraire justice, humanité et équité lors de la conclusion de la paix »
- (*wir wollen unseren Anschluss an Deutschland, selbst und allein durch Volksabstimmung entscheiden können, verwahren uns gegen jedes von irgend welcher Seite oder durch Entente dagegen ausgesprochene Verbot. Wir lassen und mit unseren Frauen und mit unseren Kindern nicht zum Tode und in ewige wirtschaftliche Sklaverei verurteilen, sondern verlangen Gerechtigkeit, Menschlichkeit und Billigkeit beim Friedensschluss*)

Exemple 3

- Le 26 juin 1919, le Landtag de Salzbourg vote la résolution suivante transmise le 7 juillet 1919 à la délégation autrichienne de la paix à Saint-Germain :
- « Les projets de traité présentés par les représentants des Etats de l'Entente contiennent des dispositions, qui mettent en danger l'existence nationale, financière et économique du peuple allemand-autrichien et empêchent son essor culturel à l'avenir »
- *(Die von den Vertretern der Entente-Staaten vorgelegten Vertragsentwürfe beinhalten aber Bestimmungen, welche das nationale, finanzielle und wirtschaftliche Dasein des d.ö Volkes gefährden und ihm seinen kulturellen Aufstieg für die Zukunft behindern)*

II-La question de l'*Anschluss* et l'Allemagne

1) *Délégation autrichienne à Berlin et situation économique allemande*

Carl Ludwig Holtfrerich, *L'inflation en Allemagne, 1914-1923* (trad. par B. Poloni, préface d'Alain Plessis), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2008.

II-La question de l'*Anschluss* et l'Allemagne

2) *Réactions de l'Entente au projet d'Anschluss*

Gerald Stourz, « Zur Genèse des Anschlussverbots in den Verträgen von Versailles, Saint-Germain und Trianon », in *Saint-Germain 1919. Protokoll des Symposiums am 29. und 30. Mai 1979*, Munich, Oldenbourg, 1989, p. 41-53

Extrait de la note française du 15 mai 1919 :

- Le Gouvernement français insiste avec force pour l'insertion dans les préliminaires de paix des clauses qui assureront l'indépendance de l'Autriche allemande, savoir :
- 1-Préliminaires de paix avec l'Allemagne
Le Gouvernement allemand reconnaissant l'indépendance de l'Autriche allemande s'engage à s'abstenir de toute action directe ou indirecte, tendant à menacer ou à diminuer, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre économique, la dite indépendance, et à interdire toutes menées, de quelque nature que ce soit, ayant un tel objectif.
- 2. Préliminaires de paix avec la Hongrie
(même texte que ci-dessus)
- 3. Préliminaires de paix avec l'Autriche allemande
Le Gouvernement de l'Autriche allemande s'engage à interdire sur son territoire toute action tendant à mettre en péril directement ou indirectement, soit dans l'ordre politique, soit dans l'ordre économique, l'indépendance qui lui est reconnue et garantie par les présents préliminaires de paix.

II-La question de l'Anschluss et l'Allemagne

3) L'Anschluss dans le révisionnisme en Allemagne après 1919

LORENZ Thomas, *„Die Weltgeschichte ist das Weltgericht“*. *Der Versailler Vertrag in Diskurs und Zeitgeist der Weimarer Republik*,
Frankfurt/Main / New York, Campus Verlag,
2008.

Conclusion

- Mieux relier l'histoire des traités de paix
- Aspects économiques/culturels de l'Anschluss
- Difficulté de l'acceptation sociale des traités de paix, « synthèses complexes »